rage l'immigration, l'autre veut la restreindre; celui-ci demande le droit au vote pour les femmes, celui-là proteste contre l'institution du jury. En voici un qui vante en fort bons termes la constitution américaine. Cet autre déclare que tout Américain doit travailler à se rendre digne d'être président. Ces dissertations politiques témoignent d'une certaine maturité d'esprit, d'un vif patriotisme et d'un sens profond de la réalité.

C'est là le bon côté de cette éducation positive et pratique. Ces écoliers et ces écolières comprennent déjà quelles seront pour eux les conditions de la vie, et déjà ils s'y préparent. Ils n'entreront pas dans le monde tout dépaysés, surpris, éblouis, comme on l'est chez nous en sortant de l'ombre du couvent ou du collége. « Cependant, dit avec raison M. Gaucher, si en France on demeure trop longtemps enfant, en Amérique on devient trop tôt homme. Ce qui manque peut-être à cette jeunesse, c'est la fleur et le duvet de la pêche, une certaine gaucherie d'ignorance qui a son charme; je lui voudrais un peu plus de naïveté, de poésie, d'illusions même. S'ils pouvaient nous emprunter de ce que nous avons en trop et nous prêter de ce qui chez eux surabonde! C'est bien le cas de dire, comme disent les enfants : Donne-moi de ce que tu as, je te donnerai de ce que j'ai. »

Les *Devoirs d'écoliers américains* forment un recueil qui sera consulté avec fruit, non-seulement par tous ceux qui font métier d'instruire la jeunesse, mais encore par les curieux et les chercheurs. Ainsi que nous l'avons dit en commençant, il est peu de publications plus intéressantes et plus originales, et l'on doit féliciter M. Buisson de l'avoir entreprise et menée à bien.

DEVON s. m. (de-von). Bœuf du Devonshire.

DÉVORATION s. f. (dé-vo-ra-si-on — rad. *dévorer*). Action de dévorer. ‖ Peu usité. ‖ On a dit aussi DÉVOREMENT.

DEVOUCOUX (Philippe), avocat et député français, né à Château-Chinon le 11 juin 1819. Après de remarquables études à la Faculté de Paris, il s'inscrivit au barreau d'Autun, où il ne tarda pas à se faire remarquer en plaidant avec autant de conviction que de désintéressement les causes politiques de ses amis. C'est là que le coup d'Etat de décembre le trouva et lui fit expier par l'exil la popularité très-légitime dont il jouissait au palais et dans tout le département de Saône-et-Loire. Le jeune avocat se réfugia en Suisse, d'où il ne rentra, quelques années plus tard, que pour être interné à Chaumont d'abord, à Château-Chinon ensuite. Après l'amnistie, il vint se fixer à Bourges, se fit inscrire au barreau de cette ville et y occupa bientôt une des premières places. Il fut de ceux qui, sous l'Empire, ne cachèrent pas leurs opinions, et il ne craignit pas de combattre ouvertement le plébiscite, dont il prévoyait trop bien les funestes conséquences. Au 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale l'appela à la mairie de Bourges, et il eut, dans cette fonction difficile, l'occasion de faire preuve d'autant d'abnégation que de courage et de patriotisme. Dans ces moments douloureux, il montra des ressources et un désintéressement qui lui gagnèrent de vives sympathies et en firent comme l'âme de cette généreuse cité. Les républicains le portèrent en tête de leur liste aux élections du 8 février 1871. Il réunit 21,875 voix, mais ne fut pas élu. Six mois après, aux élections complémentaires du 2 juillet de la même année, les suffrages qui se portèrent sur son nom furent encore plus nombreux; il obtint 28,418 voix. Pourtant, il ne fut pas nommé. Cet insuccès n'empêcha pas l'ancien proscrit de l'Empire d'administrer le chef-lieu du Cher avec autant de fermeté que de sagesse, et le conseil général, dont il fut bientôt membre et président, mit en relief ses qualités d'homme d'affaires consommé. Le gouvernement de combat lui fit l'insigne honneur de le révoquer en même temps que M. Rameau, maire de Versailles, et M. Fourcand, maire de Bordeaux. Ayant les mêmes mérites, il subit la même disgrâce et sa popularité s'en accrut. Cependant, il ne fut pas élu sénateur, pas plus que M. Duvergier de Hauranne, porté à côté de lui sur la liste républicaine. Les maires des communes rurales, terrorisés par le préfet Lauras, préférèrent à ces deux hommes d'une incontestable valeur un duc silencieux et un majordome du sire de Broglie. Mais le suffrage universel, qui n'a, lui, ni longues injustices ni longues ingratitudes, devait venger M. Devoucoux, et le jour approchait où le président du conseil général du Cher allait recevoir la récompense de sa constante fidélité aux convictions de toute sa vie. Aux élections législatives du 20 février 1876, M. Devoucoux fut adopté comme candidat dans deux circonscriptions, celle de Bourges et celle de Saint-Amand. Dans la circonscription de Bourges, l'ordre moral crut pouvoir lui opposer M. Buffet, l'homme sinistre et louche que son département venait de répudier avec tant d'éclat. L'ordre moral fut battu en dépit de tous les moyens employés pour assurer sa victoire. Elu dans les deux circonscriptions où il était présenté, M. Devoucoux opta pour Bourges. Il se fit inscrire à la gauche républicaine, dont il fut nommé d'abord vice-président, puis membre du comité directeur. Dès son entrée à la Chambre, M. Devoucoux, signalé déjà tant par sa lutte triomphante contre M. Buffet que par son élection double, s'était créé une situation exceptionnelle par la sagesse de ses vues et par l'autorité de ses conseils. Au moment de la dissolution, M. Devoucoux tenait une place importante dans le mécanisme gouvernemental, et cette place, qu'il a conquise pied à pied, allait devenir plus importante encore. Sans nul doute, il allait être appelé à diriger les affaires le jour où nous aurions un cabinet franchement et sincèrement décidé à agir pour assurer au pays les bienfaits du régime républicain et le mettre à l'abri des factieux de toute espèce et de tout costume. Déjà ses collègues l'avaient appelé à la présidence de la gauche républicaine, le groupe le plus important et le plus nombreux de l'ancienne Assemblée. C'est à ce poste que le trouva le 16 mai. Ce jour-là, M. Devoucoux présida la réunion plénière qui se tint au Grand-Hôtel et dans laquelle fut si heureusement cimentée l'union des quatre groupes de gauche. Le pouvoir, qui avait cru surprendre les républicains par l'imprévu de son attaque, se trouva ainsi, dès la première heure, en face d'une puissance bien résolue à ne pas le laisser sortir de la légalité. Durant la prorogation, M. Devoucoux organisa et tint en permanence le comité de la gauche, lien entre tous ses membres et centre d'information, et lorsque la Chambre se réunit le 17 juin, dès la première séance M. Devoucoux porta à la tribune l'interpellation au cabinet du 17 mai, suivie du fameux ordre du jour des 363.

Cette attitude énergique et aussi le refus par le conseil municipal de Bourges de voter des fonds à l'occasion du voyage du président de la République faisaient de l'ancien député du Cher, du « chef des 363, » comme l'ont appelé les journaux officieux, un ennemi redoutable. La réaction et le gouvernement dirigèrent contre lui toutes les forces dont ils disposaient, et, à la faveur de calomnies indignes, de manœuvres inavouables, l'administration et le cléricalisme l'emportèrent. Mais M. Devoucoux rentrera tôt ou tard à la Chambre des députés et y reprendra la place qu'il y a occupée si dignement.

* **DEVRIENT** (Gustave-Emile), acteur allemand. — Il est mort à Dresde au mois d'août 1872.

DEWEYLITE s. f. (de-vé-i-li-te). Minér. Silicate magnésien et ferreux hydraté de Middelfield (Massachusetts).

DEWINTER (Jean-Guillaume), général et marin hollandais, né au Texel en 1750, mort à Paris en 1812. Après avoir servi dans la marine hollandaise, il prit part à la révolte de 1787 contre le stathouder et fut obligé de se réfugier en France, où il s'engagea dans l'armée de terre. Il fit les campagnes de 1792 et 1793 sous Dumouriez et Pichegru, devint général de brigade et, en 1795, rentra avec les Français dans son pays, où il fut nommé vice-amiral de la flotte réunie au Texel; mais l'amiral anglais Duncan lui fit essuyer une déroute en 1797. De 1798 à 1802, il représenta la république batave près du gouvernement français. Plus tard, le roi de Hollande, Louis Bonaparte, lui confia le commandement en chef des armées de terre et de mer, avec le titre de maréchal. Lorsqu'il mourut à Paris, comme nous l'avons déjà dit, Napoléon lui accorda les honneurs d'une sépulture au Panthéon.

DEXITHÉE, femme de Minos. ‖ Fille de Phorbas, épouse d'Enée, mère d'une princesse nommée Rome et grand'mère de Romulus.

DEXTRORACÉMATE s. m. (dè-kstro-ra-sé-ma-te). Chim. Sel de l'acide dextroracémique ou tartrique droit. Ce sel est aussi connu sous les noms de DEXTROTARTRATE, de TARTRATE DROIT et de TARTRATE ORDINAIRE.

DEXTRORACÉMIQUE adj. (dè-kstro-ra-sé-mi-ke). Chim. Se dit d'une modification de l'acide tartrique qui jouit de la propriété de dévier vers la droite le plan de polarisation de la lumière. Cet acide est aussi connu sous les noms d'ACIDE DEXTROTARTRIQUE, d'ACIDE TARTRIQUE DROIT, d'ACIDE TARTRIQUE ORDINAIRE.

DEXTRORSUM adv. (dè-kstror-somm — mot latin). De gauche à droite : *Tige volubile* DEXTRORSUM. ‖ Il a pour opposé SINISTRORSUM.

DEXTROTARTRATE s. m. (dè-kstro-tar-tra-te). Chim. Sel de l'acide dextrotartrique. V. ci-dessus DEXTRORACÉMATE.

DEXTROTARTRIQUE adj. (dè-kstro-tar-tri-ke). Chim. Se dit d'une modification de l'acide tartrique qui jouit de la propriété de dévier à droite le plan de polarisation de la lumière. V. ci-dessus DEXTRORACÉMIQUE.

DÉY (Aristide), archéologue français, né à Arbois (Jura) en 1807. Après avoir été directeur de l'enregistrement et des domaines, il est devenu conservateur des hypothèques. Pendant ses loisirs, M. Déy s'est adonné à des travaux historiques et archéologiques. Nous citerons de lui : *Etudes historiques sur Blénau* (1852, in-8°); *Alesia* (1856, in-8°); *Histoire de la ville et du comté de Saint-Fargeau* (1856, in-8°); *Histoire de la sorcellerie au comté de Bourgogne* (1865, in-8°); *Histoire de sainte Adélaïde, impératrice* (1862, in-12); *Armorial historique de l'Yonne* (1862, in-8°); *Armorial des villes, des communautés religieuses et des corporations civiles de la Franche-Comté* (1865, in-8°); *Origine de l'église de Chivy* (1870, in-8°); *Etude historique sur l'établissement des communes au* XIIe *siècle dans la province ecclésiastique de Reims* (1875, in-8°), etc. M. Déy est membre de l'Académie de Besançon.

DEZEIMERIS (Jean-Eugène), médecin et homme politique français, né à Villefranche-de-Longchapt (Dordogne) en 1792, mort en 1852. Il étudia la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur et se fixa. En 1837, il fonda avec M. Littré l'*Expérience*, journal de médecine et de chirurgie, se fit connaître par divers ouvrages et devint bibliothécaire de l'Ecole de médecine. Elu député de Bergerac en 1842, il alla siéger dans les rangs de l'opposition libérale et ne fut point réélu en 1846. Il acheta, avec MM. de Tocqueville, Viard, etc., le journal le *Commerce*, dans lequel il publia des articles scientifiques. Après la révolution de 1848, Dezeimeris fut élu représentant du peuple dans la Dordogne par 107,213 voix. Il vota avec les républicains modérés, prit rarement la parole à la Chambre, fit partie de plusieurs commissions et se montra toujours opposé au cumul. Bien que bibliothécaire de l'Ecole de médecine, il vota avec les députés qui regardaient le mandat de député comme incompatible avec l'exercice de fonctions publiques. Non réélu à l'Assemblée législative, il rentra dans la vie privée et mourut peu de temps après le coup d'Etat du 2 décembre. Outre de nombreux articles scientifiques, le docteur Dezeimeris a publié : *Résumé de la médecine hippocratique* ou *Aphorismes d'Hippocrate* (1841, in-32); *Vues pratiques sur les améliorations agricoles les plus importantes, les plus faciles et les moins coûteuses à introduire dans notre agriculture* (1845, in-18); *Conseils aux agriculteurs sur l'art d'exploiter le sol avec profit, et au gouvernement sur les moyens de relever notre agriculture* (1846, in-12); le *Véritable guide des cultivateurs* ou *Vie agricole de Jacques Gouyer* (1851, in-12), etc.

* **DEZOBRY** (Charles-Louis), érudit français. — Il est mort à Paris en 1871. Les derniers ouvrages publiés par lui sont : *Dictionnaire de l'art épistolaire* (1865, in-8°) et *Traité élémentaire de versification française, suivi d'un album alphabétique des vers proverbes français* (1866, in-18).

DHORMOYS (Louis-Eugène LAMBERT, connu sous le nom de Paul), littérateur et administrateur, né à Paris en 1829. Après avoir occupé divers emplois et avoir été attaché à l'administration de l'Opéra, il fut nommé secrétaire rédacteur au Corps législatif. Sous le pseudonyme de **Paul Dhormoys**, il écrivit dans divers journaux et fit paraître : *Une visite chez Soulouque, souvenirs d'un voyage à Haïti* (1859, in-12); *Faire son chemin*, comédie en cinq actes et en prose (1860, in-12); *Un piége*, comédie en un acte (1862); l'*Empire de Soulouque* (1862, in-8°); *Sous les tropiques, souvenirs de voyage* (1865, in-12); la *Cour à Compiègne, confidences d'un valet de chambre* (1869, in-12); la *Vertu de M. Bourget* (1869, in-12). Après la chute de l'Empire, il perdit sa place au Corps législatif. Nommé préfet de la Corse en février 1871, il occupa ces fonctions pendant environ un mois, puis il revint à Paris et fut attaché à l'Assemblée nationale comme secrétaire rédacteur. Après la chute de M. Thiers, M. Eugène Lambert fut nommé préfet de la Haute-Marne par M. Beulé (1er juillet 1873) sous le nom de Paul Dhormoys, et il demanda, à cette époque, au garde des sceaux d'être autorisé à porter ce nom. Au mois de décembre de la même année, il tomba en disgrâce et fut mis en disponibilité.

DIABASIS s. f. (di-a-ba-ziss — mot gr. signif. *passage*). Ichthyol. Genre de poissons, de la famille des sciénoïdes, comprenant deux espèces.

Diable à l'école (LE), opéra-comique en un acte, paroles de Scribe, musique de M. Ernest Boulanger; représenté à l'Opéra-Comique le 17 janvier 1842. L'idée du livret, sans être bien neuve, est assez piquante et bien développée. Le diable Babylas a été envoyé sur la terre par Satan, son maître, pour séduire une âme et la ramener dans les enfers. La scène se passe en Italie. Le jeune Stenio a joué sa fortune contre Babylas et l'a perdue. Celui-ci la lui rend, à la condition qu'il se livrera à lui à minuit. Le marché est signé en bonne forme; mais sa sœur de lait, Fiamma, qui l'aime, propose au démon de prendre sa place. Au moment fatal, elle se met sous la protection de sa patronne, et Babylas, impuissant contre elle et déçu dans sa criminelle espérance, retourne seul au sombre empire. La musique de cet acte est fort agréable, et plusieurs morceaux ont un bon style dramatique. Nous citerons particulièrement la romance pour ténor, empreinte d'une mélancolie charmante, chantée par Stenio au lever du rideau; la prière de Fiamma, accompagnée par les instruments à vent; les couplets chantés par Babylas et le trio final, dont la situation est la même que celle du cinquième acte de *Robert le Diable*. Malgré cette analogie redoutable, le compositeur a su trouver des phrases originales, larges, pathétiques, et les traiter avec une harmonie colorée et intéressante. Roger a obtenu beaucoup de succès dans le rôle de Stenio; Henri et Mlle Descot ont joué ceux de Babylas et de Fiamma.

Diable au moulin (LE), opéra-comique en un acte, paroles de MM. Cormon et Michel Carré, musique de M. Gevaërt; représenté à l'Opéra-Comique le 13 mai 1859. La donnée de la pièce est la contre-partie de celle de la *Jeune femme colère*, comédie d'Etienne; au lieu d'une femme, c'est le meunier Antoine qui s'abandonne à des accès de colère tels, qu'il s'attire chaque jour une nouvelle et méchante affaire. Mlle Marthe le guérit de sa fureur en feignant de l'admirer, de l'approuver et en l'imitant avec usure. S'il casse un meuble, elle en casse un autre; s'il donne un soufflet à son garçon de moulin, elle en donne deux à sa servante. Le diable de meunier ne tarde pas à changer d'humeur et devient doux comme un agneau. On a remarqué deux ou trois jolis morceaux dans la partition, très-joliment interprétée par Ponchard, Mocker, Prilleux, Mlles Lemercier et Lefebvre.

* **DIABLOTEAU** s. m. — Ornith. Nom vulgaire du labbe pomarin.

* **DIABLOTIN** s. m. — Jeux. Sorte de petit pétard, que les enfants font partir en tirant par les deux bouts le papier ou le carton mince dans lequel il est enveloppé.

* **DIABROTIQUE** — s. f. Entom. Genre de coléoptères, de la famille des cycliques, tribu des gallérucites, comprenant plus de cent espèces américaines.

DIACÉTAMIDE s. f. (di-a-sé-ta-mi-de — du préf. *di*, et de *acétamide*). Chim. Composé qui résulte de l'action de l'acide chlorhydrique sur l'acétamide.

— **Encycl.** La *diacétamide* $C^4H^7AzO^2$ se prépare en reprenant par l'éther le produit cristallin qui passe avec plusieurs autres, liquides ou gazeux, dans la distillation de l'acétamide dans un courant d'acide chlorhydrique sec. La solution éthérée ne tarde point à abandonner le chlorhydrate d'acétamide qu'elle renferme, et il reste en dissolution de la *diacétamide* que l'évaporation de l'éther donne sous forme d'aiguilles longues, solubles dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther.

Quand on traite ce produit par les acides bouillants, il se décompose en acide acétique et en ammoniaque.

DIACÉTINE s. f. (di-a-sé-ti-ne — du préf. *di*, et de *acétine*). Chim. Liquide incolore, neutre et volatil, dont la formule est $C^{14}H^{12}O^{10}$.

DIACÉTO-PARATARTRATE s. m. (di-a-sé-to-pa-ra-tar-tra-te). Chim. Sel de l'acide diacéto-paratartrique.

DIACÉTO-PARATARTRIQUE adj. (di-a-sé-to-pa-ra-tar-tri-ke). Chim. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide paratartrique ou racémique par la substitution de 2 molécules d'acétyle à 2 atomes d'hydrogène typique non basique. Ce nom s'applique aussi à un éther qui dérive, par la même substitution, du paratartrate neutre d'éthyle.

DIACÉTOTARTRATE s. m. (di-a-sé-to-tar-tra-te). Chim. Sel de l'acide diacétotartrique.

DIACÉTOTARTRIQUE adj. (di-a-sé-to-tar-tri-ke). Chim. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide tartrique par la substitution de 2 radicaux acétyles à 2 atomes d'hydrogène typique alcoolique de cet acide, et se dit aussi de l'éther neutre qui dérive du tartrate d'éthyle par la substitution de 2 molécules d'acétyle à 2 atomes d'hydrogène.

DIACÉTYLÈNE s. m. (di-a-sé-ti-lè-ne — du préf. *di*, et de *acétylène*). Chim. Produit de condensation de l'acétylène.

— **Encycl.** Ce composé, auquel M. Berthelot attribue pour formule C^8H^4, résulterait de la condensation de l'acétylène au moyen de la chaleur. Plusieurs chimistes n'acceptent point cette manière de voir. Quoi qu'il en soit, le *diacétylène* est un liquide renfermant une forte proportion de benzine. Quand on le porte à 50°, il commence à bouillir et laisse dégager un carbure d'hydrogène très-volatil et qui présente une forte odeur d'ail. Traité par l'acide sulfurique concentré, le *diacétylène* se décompose et colore l'acide en rouge.

DIACLASTIE s. f. (di-a-kla-stî — du gr. *diaklaô*, je brise). Chir. Opération qui consistait à briser les os par une forte pression. ‖ Syn. de DIACLASIE.

* **DIACONESSE** s. f. — Dame appartenant à certaines congrégations laïques qui se vouent au soin des malades ou à l'instruction des jeunes filles, chez les protestants.

* **DIACRE** s. m. — Chez les protestants, Laïque remplissant certaines fonctions qui se rattachent au culte; ecclésiastique chargé de suppléer temporairement les pasteurs.

Diadesté (LE), opéra-comique en deux actes, paroles de Priot et de V. de Saint-Hilaire, musique de Jules Godefroid; représenté à l'Opéra-Comique le 7 septembre 1836. Le diadesté est un jeu arabe. Les deux joueurs, homme et femme, ne doivent recevoir aucun objet de la main l'un de l'autre, pendant un temps déterminé, sans prononcer le mot « diadesté. » Si on l'oublie, on perd et on paye. Il n'était réellement pas nécessaire d'aller chercher si loin un mot singulier pour exprimer

une chose si commune, d'autant mieux que la scène se passe à Venise, et non pas en Arabie, entre un mari jaloux et une jeune femme fort sage d'ailleurs, lesquels ont eu la fantaisie de jouer un beau soir au diadesté. Un accès de jalousie porte le mari à oublier le jeu dans lequel il s'est engagé pour 500 écus, pour demander obstinément la clef d'un certain pavillon où se cache un certain Sténo. Il perd la gageure, et, au lieu d'un amoureux de sa femme, il trouve dans le pavillon le jeune homme et sa fiancée. Ce sujet est d'un médiocre intérêt; mais la musique est celle que pouvait faire un homme de talent. Tout y est convenable, régulier, bien harmonisé, bien instrumenté. Mme Boulanger y a chanté le rôle principal. Jules Godefroid était le frère du célèbre harpiste Félix Godefroid.

DIALLYLE s. m. (di-al-li-le — du préf. *di*, et de *allyle*). Chim. Carbure d'hydrogène qui s'obtient en traitant l'iodure d'allyle par le sodium.

— **Encycl.** Ce produit a été obtenu pour la première fois par MM. Berthelot et de Luca (1856), en versant, sur 4 ou 5 parties de sodium, 10 parties d'iodure d'allyle. Le mélange doit être chauffé tant que dure la réaction. On laisse reposer pendant douze heures, puis on distille. Le produit est purifié par une seconde distillation sur du sodium. MM. Wurtz et Leclanché ont indiqué un autre mode de préparation qui consiste à ajouter à de l'iodure d'allyle de petits fragments d'étain sodé renfermant environ un tiers de sodium. L'addition doit être faite lentement, et les vapeurs produites doivent être refluées vers la masse. Quand la réaction est terminée, on chauffe, puis on distille. Le produit est purifié par une ébullition prolongée avec du sodium, ou encore en chauffant avec du sodium en vase clos jusqu'à 100°. On obtient encore le *diallyle* : 1° en traitant à chaud l'iodure d'allyle par le fer récemment réduit au moyen de l'hydrogène; 2° en soumettant à la distillation sèche l'iodure de mercurallyle; 3° en traitant la trichlorhydrine ou le tribromure d'allyle par le sodium; 4° enfin, en faisant réagir le zinc-éthyle sur l'iodure d'allyle.

Le *diallyle* est un liquide mobile et qui présente un odeur éthérée très-pénétrante et rappelant celle du raifort. Son point d'ébullition ne paraît point établi d'une façon certaine, car, suivant M. Berthelot, il bout à 59°, et, suivant M. Wurtz, à 58°. Ce léger écart ne peut être dû qu'à la présence de quelques impuretés. Sa densité est de 0,684 à + 14°; à 58° (point d'ébullition du produit), elle ne serait plus que de 0,645. La densité de sa vapeur est de 2,92. Le calcul donne 2,84.

Sa formule est C^6H^{10}. C'est un carbure d'hydrogène qui résulte de la combinaison de deux groupes allyles soudés l'un à l'autre par le carbone.

Ce composé brûle avec une flamme brillante. Mélangé avec l'acide sulfurique, il s'y dissout avec dégagement de chaleur; quand la masse est refroidie, on voit se déposer un carbure d'hydrogène tout différent du *diallyle*. L'acide azotique fumant donne, avec le *diallyle*, un composé nitré liquide. Avec le chlore, on obtient une huile lourde, chlorée, et il se produit un dégagement d'acide chlorhydrique.

Le *diallyle* donne une série de composés qui peuvent se diviser en deux catégories.

La première comprend des composés qui, pour 1 molécule de *diallyle*, renferment 2 atomes d'éléments monoatomiques.

La seconde renferme les composés qui, pour 1 molécule de *diallyle*, contiennent 4 atomes d'éléments monoatomiques.

Dans la première figurent :

1° Le *monoiodhydrate de diallyle* C^6H^{10},HI. Ce composé s'obtient soit par l'action de l'acide iodhydrique sur le *diallyle*, soit en faisant réagir la potasse alcoolique sur le diiodhydrate. Il se présente sous forme d'un liquide incolore dont la densité est 1,497 à 0°, et dont le point d'ébullition est situé entre 164° et 166°.

2° Le *monoacétate de diallyle*

$$(C^6H^{10},H)'C^2H^3O^2.$$

Ce produit se prépare en abandonnant pendant vingt-quatre heures un mélange d'acétate d'argent et de diiodhydrate d'allyle dans de l'éther. On distille le mélange, et le monoacétate passe entre 110° et 160°, avec quelques autres produits dont il est facile de l'isoler. Il suffit pour cela de traiter le produit par le carbonate de soude, de le dessécher et de procéder à une distillation fractionnée. C'est un liquide incolore, doué d'une odeur aromatique assez agréable. Sa densité est 0,902 à 0°. Il bout entre 150° et 160° et est complétement insoluble dans l'eau. Il se dissout bien dans l'éther. Quand on traite le monoacétate de *diallyle* par une solution concentrée et bouillante de potasse, il se décompose lentement. La décomposition est plus rapide si on le distille avec la potasse solide. L'acide acétique, même à chaud, est sans action sur le monoacétate de *diallyle*.

3° Le *monohydrate de diallyle* $(C^6H^{10})H^2O$. Quand on traite le diiodhydrate de *diallyle* par l'oxyde d'argent, il se produit plusieurs composés, parmi lesquels le monohydrate qui nous occupe. C'est un liquide très-mobile, incolore et d'une odeur aromatique très-accusée. Sa densité est 0,838 à 0°; celle de sa vapeur est 3,60; le calcul indique 3,46. Il bout entre 92° et 95°, est insoluble dans l'eau, mais se dissout bien dans l'éther. Quand on le traite par l'acide iodhydrique en solution aqueuse concentrée, il donne un mélange de diiodhydrate et d'iodhydrine diallylénique. Avec l'acide chlorhydrique concentré, il donne un chlorhydrate; enfin, si on le chauffe avec l'acide acétique anhydre, il donne du diacétate.

4° Le *pseudo-alcool diallylénique*

$$(C^6H^{10}H)'OH.$$

Ce composé s'obtient en traitant le monoacétate de *diallyle* par la potasse solide. Il se produit encore par l'action de l'oxyde d'argent humide sur le mono et le diiodhydrate de *diallyle*. C'est un liquide mobile, doué d'une odeur légèrement aromatique. Il bout vers 140°; sa densité à 0° est 0,860. Quand on le traite par une solution concentrée d'acide iodhydrique, il se produit une élévation notable de température, et il reste un mélange qui, chauffé à 100°, se décompose et donne du diiodhydrate de *diallyle*.

Dans la seconde série de composés du *diallyle* figurent :

1° Le *tétrabromure de diallyle* $C^6H^{10}Br^4$. Ce composé s'obtient en ajoutant du brome à du *diallyle* jusqu'à ce qu'il se manifeste une élévation de température. Il est bon d'ajouter le brome lentement. On traite le produit par la potasse; il se prend alors en masse, on le comprime, puis on le traite par l'éther, d'où il se dépose à l'état cristallin par évaporation du liquide. Le tétrabromure de *diallyle* se présente sous forme de cristaux blancs; il possède une odeur qui rappelle celle du bromure d'éthylène. Il fond à + 37° et ne se solidifie plus que vers + 6°. Pendant sa solidification, il dégage une quantité très-appréciable de chaleur. On peut le volatiliser sans le détruire; il est insoluble dans l'eau, mais se dissout très-bien dans l'éther. Quand on le chauffe avec du sodium, il donne du *diallyle*.

2° Le *tétraiodure de diallyle* $C^6H^{10}I^4$. Ce composé se prépare en mélangeant à froid 1 partie de *diallyle* et 6 à 7 parties d'iode. Lorsque le mélange s'est pris en une masse assez compacte, ce qui a lieu au bout de quelques instants, on le triture avec de la potasse en morceaux, puis on reprend le tout par l'éther bouillant. Le tétraiodure ne tarde point à se déposer en cristaux incolores d'abord, puis rapidement colorés par la lumière solaire. Il présente une odeur qui rappelle celle de l'iodure d'éthylène, est insoluble dans l'éther froid et peu soluble dans l'éther bouillant. Il fond vers 105° et se décompose, si on élève la température, en donnant de l'iode, une matière charbonneuse et un liquide neutre insoluble dans la potasse.

Quand on traite le tétraiodure de *diallyle* par le sodium à 105°, il se décompose. A froid, cette réaction n'a pas lieu. La potasse aqueuse, même à chaud, l'attaque à peine. La potasse alcoolique, dans les mêmes conditions de température, le décompose en donnant un produit qui n'a pas été analysé, mais dont l'odeur rappelle celle du *diallyle*.

3° Le *dichlorhydrate de diallyle*

$$C^6H^{10},H^2Cl^2.$$

Ce composé s'obtient en chauffant au bain-marie un mélange de *diallyle* et d'acide chlorhydrique fumant. Au bout de quelques heures, on voit se former à la surface du liquide une couche huileuse qui, décantée et soumise à la distillation, donne, entre 130° et 140°, du monochlorhydrate, et, entre 170° et 180°, du dichlorhydrate de *diallyle*. Il suffit de distiller avec précaution pour obtenir ce second composé. C'est un liquide incolore, peu mobile et qui ne se mélange point avec l'eau. Il est peu étudié d'ailleurs.

4° Le *diiodhydrate de diallyle* C^6H^{10},H^2I^2. On obtient ce composé en chauffant à 100°, en vase clos, de l'acide chlorhydrique très-concentré avec du *diallyle*. Le produit est séparé de l'acide chlorhydrique en excès au moyen d'une lessive de soude; on dessèche sur du chlorure de calcium, puis dans le vide. Le diiodhydrate reste, tandis que le monoiodhydrate et le *diallyle* distillent.

Le produit obtenu est un liquide jaune d'ambre; il contient quelques traces d'iode, dont il est difficile de le débarrasser. Sa densité à 0° est de 2,024. Il est insoluble dans l'eau. Porté à 140° dans le vide, il ne se décompose pas, mais il donne des vapeurs d'iode si on continue à élever la température. Traité par la potasse, il donne du *diallyle* et du monoiodhydrate. Chauffé avec l'amalgame de sodium et d'étain, il donne de l'iodure métallique, de l'hydrogène, du monoiodhydrate, des carbures d'hydrogène qui bouillent généralement à une température élevée. Sous l'action de l'oxyde d'argent humide, il donne, à froid, une réaction lente; si on élève convenablement la température du mélange, la réaction se fait avec une grande violence, et il se produit du *diallyle*, de l'oxyde de *diallyle* $C^6H^{10}H^2O$, liquide dont le point d'ébullition est à 180°. Il se forme également, dit M. Wurtz, deux liquides qui ont une composition voisine de celle du monoiodhydrate et qui entrent en ébullition l'un vers 90°, l'autre vers 130°.

Avec l'acétate d'argent, le diiodhydrate de *diallyle* donne de l'iodure d'argent et du diacétate de *diallyle*. Il se produit, durant cette réaction, de l'acide acétique libre, du monoacétate de *diallyle* et du *diallyle* libre.

5° Le *diacétate de diallyle*

$$C^6H^{10},H^2(C^2H^3O^2)^2.$$

Ce composé se forme avec plusieurs autres quand on abandonne pendant un jour ou deux un mélange d'acétate d'argent et de diiodhydrate de *diallyle* dans de l'éther. On l'obtient encore en chauffant à 140° un mélange d'acide acétique et de monoiodhydrate de *diallyle*. Dans ce dernier mode de préparation, le produit est moins abondant.

Le diacétate de *diallyle* se présente sous forme d'une huile incolore, épaisse et douée d'une odeur légèrement aromatique. Sa densité à 0° est 1,009. Il bout vers 225° et est complétement insoluble dans l'eau. Si on le traite par l'hydrate de potasse, il se décompose et donne du dihydrate de *diallyle*.

6° Le *dihydrate de diallyle* ou *pseudo-glycol hexylique* $(C^6H^{10}H^2)''(OH)^2$. Ce composé, comme tous ceux qui précèdent, a été particulièrement étudié par M. Wurtz, auquel nous avons emprunté les éléments de cet article.

Pour l'obtenir, on traite le diacétate de *diallyle*, ou le produit brut de la préparation de ce corps recueilli entre 190° et 230°, par une quantité convenable de potasse en poudre récemment calcinée. On ajoute la potasse petit à petit aussi longtemps que le mélange, légèrement chauffé, conserve une réaction alcaline. On rectifie à l'aide de la potasse, puis on distille et l'on recueille le produit qui passe entre 210° et 220°.

Le dihydrate se présente sous forme d'un liquide incolore, fortement sirupeux. Sa densité est 0,963 à 0°; il bout vers 215° sans se décomposer et est soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther.

Si on le traite à froid par l'acide iodhydrique fumant, il s'échauffe et donne du diiodhydrate de *diallyle*. Chauffé avec de l'acide chlorhydrique très-concentré, il donne du dichlorhydrate de *diallyle*.

Dialogues philosophiques, par E. Renan (1876, 1 vol. in-8°). Les trois principaux interlocuteurs de ces dialogues sont Philalèthe, Théophraste et Théoctiste; ils viennent successivement, dans une réunion d'amis, exposer, sur le grand ensemble des choses, ce que l'auteur appelle des certitudes, des probabilités et des rêves. La première certitude exposée par Philalèthe est que nous ne trouvons nulle part aucune trace de l'intervention d'une volonté supérieure à celle de l'homme, en d'autres termes, que rien ne prouve l'existence actuelle d'un Etre tout-puissant qui aurait créé l'univers par un acte de sa volonté et qui serait la cause première de tout ce qui existe. La seconde certitude pourrait, au premier abord, paraître en opposition formelle avec la première, et, pour les concilier, il faut s'attacher à bien saisir la différence qu'il peut y avoir entre une volonté et un but; le monde a un but, affirme Philalèthe, et nous sommes le jouet d'un égoïsme supérieur qui poursuit une fin que nous ne connaissons pas. On aura peut-être quelque peine à admettre qu'il puisse exister un égoïsme supérieur sans volonté; mais on arrive un peu plus tard à le comprendre, au moins d'une manière obscure. L'univers a donc une fin, selon M. Renan, cela ne peut être révoqué en doute; mais si nous cherchons à nous faire une idée un peu claire de cette fin, il faut entrer dans le domaine des probabilités, il nous faut écouter ce que va dire Théophraste sur « l'origine conceptionnelle de l'univers. » Le passage est curieux et mérite d'être cité :

« Le commencement du mouvement dans l'univers, et par conséquent du *fieri* universel, fut une rupture d'équilibre, qui vint elle-même d'une non-homogénéité; car un monde homogène n'aurait jamais bougé; il se serait reposé éternellement, sans développement, sans progrès. Pourquoi l'univers ne se tint-il pas tranquille? pourquoi voulut-il courir les aventures, au lieu de dormir au sein de l'uniformité absolue? C'est qu'un aiguillon le poussa. Une inquiétude secrète lui donna le tressaillement; un vague intérieur amena des nuages sur la morne sérénité de son azur. Ce qui fait la vie est toujours une sortie brusque de l'apathie, un désir, un mouvement dont personne n'a l'initiative, quelque chose qui dit : En avant!... Une rupture d'équilibre a de même été l'origine de la civilisation. Le commencement de l'histoire ou, ce qui revient au même, le passage de l'animalité à l'humanité fut un forfait, une sortie brusque d'un état paradisiaque sans individualité, pour passer à un état de guerre, d'amour et de haine. Et qu'est-ce qui a produit la révolte initiale? Qu'ont voulu les choses en rompant leur harmonie primitive? Quelle cause, interne ou externe, a pu les mettre en mouvement? Cette cause fut le désir d'être, la soif de conscience, la nécessité qu'il y avait à ce que l'idéal fût représenté. L'idéal apparaît ainsi comme le principe de l'évolution déifique, comme le créateur par excellence, le but et le premier moteur de l'univers. L'idée pure n'est qu'une virtualité; la matière pure est inerte; l'idée n'arrive à être réelle que grâce à des combinaisons matérielles. Tout sort de la matière; mais c'est l'idée qui anime tout, qui, en aspirant à se réaliser, pousse à l'être. Voilà Dieu. »

Nous sommes dupés savamment par la nature, dit encore M. Renan, en vue d'un but transcendant que se propose l'univers et qui nous dépasse complétement. Ce but, chez l'univers, est inconscient; mais l'univers le communique aux hommes de génie, chez lesquels il devient conscient. « Le plus bel emploi du génie est d'être complice de Dieu, de conniver à la politique de l'Eternel, de contribuer à tendre les lacs mystérieux de la nature, de l'aider à tromper les individus pour le bien de l'ensemble, d'être l'instrument de cette grande illusion en prêchant la vertu aux hommes, tout en sachant bien qu'ils n'en retireront aucun profit personnel, comme le chef militaire qui mène tuer de pauvres gens pour une cause qu'ils ne peuvent comprendre ni apprécier. Nous travaillons pour un Dieu de même que l'abeille, sans le savoir, fait son miel pour l'homme. » Mais quand Théophraste dit ainsi que nous travaillons pour Dieu, il veut dire que nous travaillons à faire Dieu, qui n'existera réellement et complétement que lorsque la science, à force de multiplier ses découvertes, aura détruit tous les abus. Ce beau, cet immense résultat ne sera peut-être pas réalisé sur notre planète et par l'humanité telle que nous la connaissons; mais il peut exister d'autres humanités innombrables en des milliards de corps célestes, et il finira toujours par s'en trouver une qui réalisera Dieu.

Quand on jette les yeux sur l'humanité actuelle, d'après Théophraste, on est surtout effrayé de deux grands dangers qui la menacent : l'épuisement des mines de houille et la diffusion des idées démocratiques. Quand nous n'aurons plus de charbon de terre, nous perdrons par là même toute la force que nous trouvons aujourd'hui dans l'emploi de nos merveilleuses machines, et quand le principe de l'égalité, du nivellement dominera dans toutes les âmes, l'esprit de dévouement n'existera plus; on ne verra régner partout que les sentiments d'un froid et sec égoïsme; personne ne voudra plus combattre et mourir pour défendre les autres. Comment peut-on espérer, dès aujourd'hui, que ces deux grandes causes de ruine seront combattues? Les probabilités de Théophraste vont nous l'apprendre. Pour remplacer la houille épuisée, nous aurons la force du soleil et celle des marées. Déjà la science a trouvé le moyen d'emmagasiner la chaleur produite par les rayons du soleil; elle perfectionnera cette grande découverte, et nous aurons des machines à chaleur solaire emmagasinée, pour remplacer les machines à vapeur; rien ne nous empêche de supposer que ces nouvelles machines dépasseront de beaucoup en puissance celles avec lesquelles notre industrie a pu faire de si étonnants progrès, et les progrès de l'avenir nous apparaissent ainsi sans limites. Si, par la diffusion des idées égalitaires, la société future se trouve un jour réduite à l'impuissance de se défendre, puisque des armées où nul ne veut risquer sa vie pour l'honneur ou pour l'intérêt des autres sont des armées sûres d'avance d'être vaincues, le remède probable à ce mal se trouvera dans le perfectionnement même de l'art militaire et dans la découverte de nouveaux moyens scientifiques de destruction qui ne seront point à la portée des masses, mais dont les savants seuls auront le secret.

Il nous reste maintenant à parler des rêves que Théoctiste va se charger de nous faire connaître comme le couronnement sublime des certitudes et des probabilités. Pour ce grand rêveur, les individus ne sont rien et il importe peu de savoir ce qu'ils deviennent, pourvu que l'ensemble arrive à la perfection. Le monde n'est qu'un grand organisme dont les éléments ou les organes partiels sont successivement sacrifiés à des composés de plus en plus vastes. Une société humaine bien entendue doit tenir sa masse à l'état de terreau pour la production d'un certain nombre d'hommes distingués. Tous les autres hommes ne peuvent être que des instruments destinés à être brisés dès qu'ils ont cessé d'être utiles; mais, en attendant, il leur est permis de trouver des compensations dans les plaisirs matériels, qui sont faits proprement pour eux. Les hommes d'élite, en qui s'incarnera pour ainsi dire l'humanité tout entière, Théoctiste les appelle des dieux, et il affirme que le but poursuivi instinctivement par le monde est de créer ces dieux que le reste des êtres conscients adorera et servira, heureux de les servir. Auguste Comte avait déjà dit que, dans l'avenir, tout le pouvoir législatif devait être entre les mains des savants, mais il avait oublié d'assimiler à un vil terreau la masse des ignorants.

Ceci n'est que la forme oligarchique de l'évolution qui doit amener la perfection finale, c'est-à-dire le moment où Dieu jouira enfin d'une existence complétement réalisée; mais il y a une autre forme, la forme monarchique, pour laquelle M. Renan laisse percer sa préférence dans le passage suivant, que nous allons encore citer textuellement :

« La solution unitaire, où tout l'univers servirait aux perceptions, aux sensations, aux jouissances d'un seul être, ne saurait être considérée, vu l'infini des temps, comme une impossibilité... Un être omniscient et omnipotent pourra être le dernier terme de l'évolution déifique, soit qu'on le conçoive jouissant par tous (tous aussi jouissant par lui), selon le rêve de la mysticité chrétienne;

soit qu'on le conçoive comme une individualité arrivant à la force suprême; soit qu'on le conçoive comme résultant de milliards d'êtres, comme l'harmonie, le son total de l'univers... L'univers serait un polypier infini où tous les êtres qui ont jamais été seraient soudés par leur base, vivant à la fois de leur vie propre et de la vie de l'ensemble...

» Peu de matière est maintenant organisée, et ce qui est organisé est faiblement organisé; mais on peut admettre un âge où toute la matière soit organisée, où des milliers de soleils agglutinés ensemble serviraient à former un seul être, sentant, jouissant, absorbant par son gosier brûlant un fleuve de volupté qui s'épancherait hors de lui en un torrent de vie. Cet univers vivant présenterait les deux pôles que présente toute masse nerveuse, le pôle qui pense, le pôle qui jouit. Maintenant, l'univers pense et jouit par des millions d'individus. Un jour, une bouche colossale savourerait l'infini; un océan d'ivresse y coulerait; une intarissable émission de vie, ne connaissant ni repos ni fatigue, jaillirait dans l'éternité. Pour coaguler cette masse divine, la terre aura peut-être été prise et gâchée comme une motte que l'on pétrit sans souci de la fourmi ou du ver qui s'y cache. Que voulez-vous? Nous en faisons autant. La nature, à tous les degrés, a pour soin unique d'obtenir un résultat supérieur par le sacrifice d'individualités inférieures. Est-ce qu'un général, un chef d'Etat tient compte des pauvres gens qu'il fait tuer?... Le monde n'est qu'une série de sacrifices humains: on les adoucirait par la joie et la résignation... Il y a des états sociaux où le peuple jouit des plaisirs de ses nobles, se complaît en ses princes, dit: Nos princes, fait de leur gloire sa gloire. Les animaux qui servent à la nourriture de l'homme de génie ou de l'homme de bien devraient être contents s'ils savaient à quoi ils servent. Tout dépend du but, et si un jour la vivisection sur une grande échelle était nécessaire pour découvrir les grands secrets de la nature vivante, j'imagine les êtres, dans l'extase du martyre volontaire, venant s'y offrir couronnés de fleurs. »

« Les rêves de M. Renan, a dit Ed. Scherer dans une remarquable étude sur les *Dialogues philosophiques*, ont cet avantage que, dès qu'on s'est engagé dans ces régions, il est aussi difficile de rien réfuter que de rien prouver. On pourrait néanmoins faire remarquer à M. Renan combien l'avenir qu'il prévoit pour l'humanité est contraire à toutes les analogies qu'on peut tirer des faits de notre temps. Il assigne pour but à l'univers une conscience toujours plus parfaite de soi, une pénétration toujours plus complète de la chose par la raison, et il donne au problème, pour sa réalisation, l'infini de l'espace et l'infini de la durée. Mais il ne s'en tient pas là, et, poussé par le besoin de préciser, il en arrive à supposer une individualisation de la conscience générale dans un personnage qui, concentrant en lui toute la science humaine, serait par là même omnipotent. Comme ce personnage aurait des moyens infaillibles de se faire obéir, personne ne songerait à lui résister ou ne l'essayerait sans être aussitôt anéanti. On le voit, M. Renan suppose que la science, et non-seulement la science, mais ses applications tendent à devenir le partage d'un nombre toujours plus restreint de personnes. Il me semble que c'est le contraire qui est vrai. Je ne vois dans aucune des grandes découvertes industrielles ou militaires de notre temps ce caractère ésotérique qui permettrait à un despote de s'en réserver le privilége et d'en user pour tenir l'humanité sous sa domination. L'analogie fait défaut à M. Renan sur ce point, ou plutôt elle se retourne contre lui. Je n'aperçois pas davantage le fondement de ces rêves de progrès indéfini qu'il entrevoit, tantôt pour la terre, tantôt, si la terre lui manque, pour quelque autre planète, ou même pour l'ensemble de l'univers. M. Renan, qui donne pour point de départ au progrès une rupture de l'équilibre primitif, ne veut pas que l'humanité revienne à cet équilibre, c'est-à-dire à l'uniformité, au repos, à la mort; mais pourquoi se refuse-t-il à admettre cet avenir? Les inductions parlent plutôt en ce sens. Le mouvement des sociétés a tout l'air de tendre à un nivellement où toute grandeur disparaîtra avec les inégalités, et où tout intérêt finira avec la lutte. Nous nous donnons beaucoup de peine pour faire vivre les enfants chétifs et prolonger l'existence des débiles et des infirmes; nous avons réussi, en effet, à élever considérablement la moyenne de la vie humaine, mais nous ne nous sommes pas aperçus que nous compromettions ainsi la santé, la beauté et la force des générations futures, que nous portions une atteinte profonde, par tous ces soins, à la race elle-même. Veut-on encore une de ces antinomies sociales? Nous regardons la guerre, et avec raison, comme une barbarie; le propre de la civilisation est d'adoucir les mœurs, de rendre la vie plus aisée, d'enrichir les nations et, en les enrichissant, de leur assurer les loisirs nécessaires aux arts et aux lettres: à merveille; mais qu'arrive-t-il alors! Il arrive que des peuples moins civilisés, plus pauvres par conséquent, et pour la même raison plus propres à la guerre, envahissent des pays trop favorisés de la nature et les soumettent à un joug doublement ignominieux, puisque le vaincu conserve malgré lui le sentiment de sa supériorité. L'avenir de l'humanité, à en juger par bien des inductions, pourrait fort bien être un état analogue à celui de la Chine, ou, mieux encore, quelque chose de semblable à la ruche et à la fourmilière, la régularité, l'uniformité, un bonheur plat, la vie moins tout ce qui est le mérite de la vie:

» *Propter vitam vitæ perdere causas.*

» Mais je n'ai garde d'insister, on me taxerait de pessimisme. Or, le pessimisme, je suis le premier à le reconnaître, n'a pas plus de droit devant la pensée que l'optimisme. Ce sont deux manières également subjectives et impertinentes de considérer les choses. Contentons-nous d'étudier le fait avec docilité, sûr qu'il saura toujours, en définitive, établir non-seulement sa souveraineté, mais par là même aussi son droit, sa logique, sa raison.

» Je m'arrête, et, au terme de ce long article, je me demande ce que je viens de faire. Je me sens comme le remords d'avoir commis un sacrilége. Il me semble que, selon une expression proverbiale des Anglais, j'ai rompu un papillon sur la roue. J'ai fourré de gros doigts dans le plus subtil, le plus charmant tissu qu'ait jamais ourdi Arachné. J'ai fait un commentaire scolastique sur un poëme inspiré. J'ai jugé là où il fallait goûter, se livrer et se taire. J'en demande pardon à l'auteur, à la Muse, et puisse la rauque voix de la critique ne nous jamais priver d'aucun de leurs chants! »

Nous ne voulons ajouter à ces paroles de M. Scherer qu'une simple remarque: quand on ne veut tomber ni dans le pessimisme ni dans l'optimisme, il est bien difficile d'éviter un autre écueil, celui du nihilisme, de l'indifférence absolue, du laisser faire universel. Etudions les faits, rien de mieux; étudions-les avec docilité, c'est-à-dire avec la pensée de nous résigner à souffrir ce que nous n'aurons pu empêcher, soit encore. Mais il ne faut pas pourtant que cette docilité aille jusqu'à la conviction de notre impuissance absolue à exercer la moindre influence sur le cours des choses; car, si nous avions cette conviction, à quoi pourrait nous servir l'étude? Notre puissance n'est pas grande, cela est vrai, mais elle n'est pas nulle; notre esprit, nos pensées, tout notre être fait partie de tous ces rouages dont l'ensemble constitue ce qu'on pourrait appeler la grande mécanique; nous dépendons de tout, mais tout dépend de nous, et nous avons cet avantage que nous le savons. Nous pouvons donc, sans ridicule, espérer que notre étude des faits ne sera pas complétement stérile, et que, si l'avenir de l'humanité est meilleur que le passé ou même que le présent, nous aurons été pour quelque chose dans cette amélioration. Mais nous ne suivrons pas M. Renan dans ses rêves oligarchiques ou monarchiques, et, quelles que soient la puissance de son imagination, la magie de son style, nous ne nous y laisserons pas séduire; nous ne chercherons à préparer pour l'avenir que des progrès dont tous puissent profiter selon la mesure de leurs capacités, c'est-à-dire des progrès démocratiques. Nous repousserons toujours avec indignation l'idée d'une masse humaine maintenue à l'état de terreau pour servir à la production d'un certain nombre d'hommes distingués. L'expression a beau être ingénieuse, la pensée nous répugne, et nous aimons à croire que M. Renan lui-même se refuserait à pétrir de ses mains une telle masse. Il a parlé en artiste plus qu'en philosophe.

DIALOSE s. f. (di-a-lô-ze — rad. *dialion*). Substance gélatineuse, extraite du dialion.

* **DIAMANT** s. m. — Sport. Marque que les entraîneurs font sur les hanches d'un cheval pour indiquer qu'il est dans le maximum de sa condition, qu'ils le croient propre à lutter contre tous les rivaux qu'on pourrait lui opposer.

— **Encycl.** Minér. De nouvelles mines de *diamant* ont été récemment découvertes dans le sud de l'Afrique. Voici une lettre écrite de New-Rush, ville née d'hier et située à peu de distance de la mine de Colesberg:

« Colesberg est une des merveilles du sud de l'Afrique. Découverte et mise en exploitation depuis trois ans seulement, ceux qui l'ont vue en 1871 ne la reconnaîtraient plus en 1874.

» On sait que toutes les mines sont divisées en claims (concessions), autrement dit en portions concédées; aujourd'hui, toutes ces portions sont creusées jusqu'à une profondeur moyenne de 100 pieds.

» Les douze voies carrossables qui serpentaient à travers la mine et qui s'élevaient à des hauteurs toujours de plus en plus grandes, la terre étant toujours fouillée de plus en plus profondément par les mineurs, les douze chemins, disons-nous, ont disparu, et la mine entière ressemble à un immense volcan au fond duquel dormirait une ville antique qui renaîtrait de ses cendres sous la pioche des antiquaires.

» Tous ces puits, taillés régulièrement (ils sont au nombre de 3,000), avec leur différence de niveau, apparaissent tantôt comme des gouffres, tantôt sous forme de piliers et de tours, plus loin comme des plates-formes, ici comme des murs, là comme des escaliers.

» Mais ce n'est pas le sommeil souterrain, comme à Herculanum ou à Pompéi. Sur une étendue de 14 arpents et à une profondeur de 65 à 120 pieds, l'immense gouffre est traversé par un réseau de fils de fer, ou mieux, de câbles qui établissent la communication de l'intérieur du cratère avec le bord de l'abîme. Ces *aerial railroads* (chemins de fer aériens), au nombre de 2,000, sont continuellement en activité; une minute suffit pour descendre à vide les seaux, qui remontent dans le même laps de temps chargés de terre diamantifère. Depuis quelques mois, il a été, en outre, construit sur l'un des côtés de la mine un chemin de fer s'enfonçant jusqu'à 65 pieds sous terre, pour ramener à la surface les chariots pleins de minerai.

» Dans ce cratère, 12,000 hommes s'agitent fiévreusement au milieu des poulies qui grincent, des câbles qui se tordent et des chariots qui partent ou qui reviennent.

» La profondeur totale de la mine n'a pas été sondée. Les puits les plus profonds descendent aujourd'hui à 120 pieds et fournissent toujours une récolte de *diamants* plus ou moins abondante. Trois sections ont été, il est vrai, abandonnées déjà par les chercheurs, l'insuffisance des résultats n'étant plus en rapport avec le travail exigé; quelques parties ont été également laissées de côté, à cause des éboulements; mais dans tous les autres puits on travaille avec ardeur.

» Le fond bleu qui, à 80 ou 90 pieds de profondeur, succède au fond vert contient encore des pierres précieuses, sinon plus abondantes, du moins plus belles et plus pures que dans les couches supérieures. La qualité y compense ce qu'on perd sous le rapport de la quantité. »

— *Emploi industriel du diamant.* Beaucoup de personnes s'imaginent que le *diamant* ne sert absolument qu'à faire des pendants d'oreilles, des bagues, des rivières et autres ornements de toilette. C'est une erreur. Cette substance, qui n'est autre chose que du charbon, comme la braise ou le coke, possède une dureté qui la rend vraiment précieuse dans plusieurs industries.

D'abord, on serait assez embarrassé pour tailler le *diamant* si l'on n'employait à ce travail la poudre même qu'on obtient en broyant les plus petits, les plus défectueux. Les anciens, qui ne connaissaient pas cet expédient, portaient cette pierre telle qu'ils la trouvaient, à peu près, avec ses facettes naturelles. Au moyen âge, on n'était guère plus avancé; ce ne fut que vers le milieu du XVe siècle qu'un artiste de Bruges, Louis de Berquem, eut l'idée de se servir de cette poudre de diamant qu'on appelle « égrisée; » on mêle cette poussière avec de l'huile et on enduit avec cette espèce de pâte une plaque d'acier ronde, mobile autour d'un axe vertical, comme la roue d'un potier. On fait tourner cette plaque, sur laquelle on appuie fortement le *diamant* qu'on veut tailler, et la pierre s'use, se pare de facettes grâce auxquelles se produisent ces jeux de lumière si brillants et si chatoyants.

Si le *diamant*, qui est si dur, s'use lui-même de cette façon, il est aisé de comprendre qu'on a dû songer de bonne heure à l'utiliser pour couper, user des corps d'une grande solidité et d'une grande résistance. Seulement, des instruments en *diamant* coûtent toujours assez cher. Malgré cela, on se sert maintenant fréquemment, pour perforer des roches dures, d'appareils spéciaux, fort ingénieux, garnis de *diamants*, et, on regagne bien, par l'économie de temps et de force ainsi réalisée, l'excès de dépense qu'entraîne l'achat des appareils eux-mêmes.

En 1860, un ingénieur français, Leschot, inventa le perforateur à couronne de *diamants*. C'est tout simplement un long tube en acier, formé de portions vissées les unes au bout des autres. Le dernier bout de tube porte enchâssés plusieurs *diamants* dont les pointes forment comme les dents d'une couronne de trépan.

Ces *diamants*, il est vrai, ne sont pas dignes de figurer suspendus au lobule d'une oreille aristocratique, et les boyards des pièces du Palais-Royal ne voudraient pour rien au monde arborer à leur annulaire des solitaires d'une eau aussi défectueuse. On prend, pour faire la couronne du perforateur, des *diamants* noirs du Brésil ou des *diamants* transparents, impropres à la taille.

Pour percer les roches à l'aide de ce perforateur, on fait tourner, avec une vitesse de 250 à 300 tours par minute, cette tige, ce tube d'acier, qui porte à son extrémité les *diamants*. Ceux-ci usent la pierre, et les débris sont entraînés par un courant d'eau injectée, sous une certaine pression, dans le tube.

On découpe ainsi avec la plus grande facilité un cylindre de roche qui entre dans la tige et qu'on retire de temps en temps; il y en a qui ont 2 mètres de longueur, et on peut très-bien, au fur et à mesure qu'on les sort, constater la nature des terrains qu'on traverse.

Le forage, même dans les roches les plus dures, s'effectue avec une rapidité étonnante. Dans l'exploitation de Bœhmisch-Brod, en vingt-quatre heures, dans de la quartzite, c'est-à-dire dans du cristal de roche extrêmement dur, on a percé 13m,40. Seulement, dans ce cas-là, les *diamants*, qui ne s'usent pour ainsi dire pas dans une roche homogène, se brisent plus ou moins, se détachent, et quand il y en a un de parti, les autres, le plus souvent, ne tardent pas à sauter.

Mais, malgré cela, le sondage de Rheinfelden, par exemple, en Suisse, a atteint, en soixante jours de travail, la profondeur de 475 mètres; avec l'ancien système, il eût fallu deux ou trois ans, avec une dépense à peu près égale.

* **DIAMANTÉ, ÉE** adj. — Garni d'une pointe de diamant ou plus souvent d'une pointe d'iridium: *Je me sers pour écrire d'une plume* DIAMANTÉE.

DIAMIDE s. f. (di-a-mi-de — du préf. *di*, et de *amide*). Amide contenant deux équivalents d'ammoniaque.

DIAMINE s. f. (di-a-mi-ne — du préf. *di*, et de *amine*). Corps qui dérive de deux molécules d'ammoniaque réunies en une.

DIAMYLACÉTAL s. m. (di-a-mil-a-sé-tal — du préf. *di*, de *amyle*, et de *acétal*). Chim. Produit de l'action d'un courant d'acide carbonique à travers un mélange d'aldéhyde et d'alcool amylique.

— **Encycl.** Quand on chauffe à 80° un mélange formé de 1 volume d'acide acétique cristallisable, de 5 volumes d'alcool amylique et de 1 volume d'aldéhyde, on obtient du *diamylacétal*, dont la formule est:

$$C^2H^4 \left\{ \begin{array}{l} OC^5H^{11} \\ OC^5H^{11}. \end{array} \right.$$

On obtient le même résultat en faisant passer un courant d'anhydride carbonique dans un mélange formé de 5 volumes d'alcool amylique et de 1 volume d'aldéhyde.

Le produit de ces réactions est un liquide doué d'une odeur caractéristique rappelant celle des poires mûres. Sa densité à 15° est de 0,834. Il bout à 210° environ.

DIAMYLE s. m. (di-a-mi-le — du préf. *di*, et de *amyle*). Chim. Carbure d'hydrogène qui résulte de l'action de l'amalgame de zinc sur l'iodure d'amyle.

— **Encycl.** Ce composé s'obtient par plusieurs procédés, et notamment en faisant réagir du sodium en excès sur l'iodure d'amyle placé dans un ballon muni à sa partie supérieure d'un réfrigérant à serpentin. On le prépare encore soit en traitant en vase clos l'iodure d'amyle par l'amalgame de zinc, soit en décomposant par un courant électrique le caproate de potassium. Dans ce dernier cas, on recueille les gouttelettes huileuses qui se forment, on les distille avec de la potasse alcoolique, on lave à l'eau, on sèche et l'on rectifie.

Le *diamyle* se présente sous forme d'un liquide incolore, doué d'une odeur légèrement aromatique et d'une saveur âcre et corrosive. Il ne s'enflamme que lorsqu'on élève convenablement sa température. L'eau ne le dissout pas; il se mélange facilement avec l'alcool et l'éther. Sa densité est 0,757 à 15°; elle diminue assez rapidement avec l'élévation de température, car à 20° elle n'est plus que de 0,728. Le *diamyle* résiste à une température assez basse; à —30°, il s'épaissit, mais ne se solidifie pas. Il bout à 160°; sa densité de vapeur est de 4,95.

Le *diamyle* est un produit très-fixe sur lequel l'acide sulfurique n'agit pas. L'acide nitrique ne l'attaque que très-lentement et à la température d'ébullition seulement. Traité par les perchlorures d'antimoine ou de phosphore, il donne des produits de substitution chlorés, mais les réactions sont très-lentes. Avec le chlore sec, on obtient des produits chlorés parfaitement définis.

DIAMYLÈNE s. m. (di-a-mi-lè-ne — du préf. *di*, et de *amylène*). Chim. Composé qui résulte de l'action de l'acide sulfurique ou du chlorure de zinc sur l'alcool amylique ou sur l'amylène.

— **Encycl.** Le *diamylène* $(C^{10}H^{20})''$ a été découvert par M. Balard, qui le désigna sous le nom de paramylène. Il se produit comme nous venons de le dire ci-dessus et se présente sous forme d'un liquide qui bout à 165° et dont la densité à 0° est de 0,777.

Le *diamylène* est soluble dans l'éther. Traité en solution éthérée par une petite quantité de brome, il donne un dibromure $C^{10}H^{20}Br^2$, corps très-instable et dont la préparation demande beaucoup de soin. Il faut notamment refroidir le vase où s'accomplit la réaction; on décolore le produit obtenu au moyen de la potasse, puis on dessèche sur du chlorure de calcium en maintenant constamment la température au-dessous de 0°.

Quand on traite le *diamylène* refroidi à —17° par un courant de chlore, le liquide ne tarde point à brunir; si on continue la réaction, mais en élevant lentement la température, qui peut être poussée jusqu'à 140°, le mélange se décolore. On le lave à l'eau légèrement alcaline, puis on distille. En recueillant ce qui passe entre 240° et 250°, on obtient du chlorure de *diamylène* chloré, dont la formule est $C^{10}H^{19}Cl,Cl^2$. Ce composé est soluble dans l'alcool et dans l'éther. Sa densité à 0° est de 1,163. Si on le chauffe, en vase clos, avec de la potasse alcoolique, il donne du rutylène chloré $C^{10}H^{17}Cl$.

Quand on fait agir directement sur le *diamylène* pur du brome, on obtient un composé huileux très-peu stable et qui répond à la formule $C^{10}H^{19}Br,Br^2$. C'est un bromure de *diamylène* bromé.

L'acide sulfurique et le bichromate de potasse oxydent le *diamylène* et le transforment en une huile verte oxygénée, mais qui ne donne point de réaction acide aux papiers colorés; le produit oxygéné bout entre 150° et 200°. Il se forme pendant cette réaction

un produit acide qui renferme des traces d'acide acétique et un résidu goudronneux.

DIAMYLOXALIQUE adj. (di-a-mil-o-ksa-li-ke — du préf. *di*, de *amyle*, et de *oxalique*). Chim. Se dit d'un acide qui s'obtient par l'action du zinc granulé sur un mélange d'oxalate d'éthyle et d'iodure d'amyle.

— **Encycl.** La préparation de l'acide *diamyloxalique* est assez délicate. On commence par mélanger dans des proportions équivalentes de l'oxalate d'éthyle et de l'iodure d'amyle, puis on ajoute du zinc granulé. On laisse digérer le mélange à une douce chaleur qui facilite la réaction. Il se dégage d'abord de l'hydrure d'amyle et de l'amylène. Lorsque ce dégagement n'a plus lieu, on prend le résidu et on le distille avec de l'eau. Cette opération donne de l'alcool amylique, de l'iodure d'amyle et trois éthers, l'amylhydroxalate d'éthyle $C^2(C^5H^{11})HO^2,OC^2H^5$, l'amyléthyloxalate d'éthyle

$$C^2(C^5H^{11})C^2H^5O^2,OC^2H^5,$$

et enfin le diamyloxalate d'éthyle

$$C^2(C^5H^{11})^2O^2,OC^2H^5.$$

On recueille ce dernier produit qui, traité par une quantité convenable d'hydrate de baryte, se saponifie et donne un amyléthyloxalate de baryum, dont il est facile d'extraire l'acide.

Cet acide se présente sous forme de longues aiguilles filamenteuses, brillantes et incolores. Il est insoluble dans l'eau froide, mais il se dissout assez bien dans l'alcool et mieux encore dans l'éther. Ce produit est assez fixe; à 122°, il fond, et si on continue d'élever la température, il se sublime, sans se décomposer, en longues aiguilles soyeuses et cristallines.

L'acide *diamyloxalique* doit être considéré comme de l'acide oxalique dont un atome d'oxygène est remplacé par $2C^5H^{11}$, comme il ressort de la disposition suivante:

CO,OH	$C(C^5H^{11})^2$,OH
|	|
CO,OH	CO,OH
Acide oxalique.	Acide *diamyloxalique.*

Quand on traite par le zinc finement divisé un mélange d'iodure et d'oxalate d'amyle, on obtient un diamyloxalate d'éthyle et du caproate d'amyle. Le diamyloxalate est un liquide oléagineux et qui présente une odeur agréable et une saveur âcre et brûlante. Sa densité à + 16° est 0,913; celle de sa vapeur est 5,9. Le calcul exigerait 6,4. Il bout vers 200° et se volatilise sans décomposition.

DIAMYLVALÉRAL s. m. (di-a-mil-va-lé-ral — du préf. *di*, et de *amylvaléral*). Chim. Composé qui résulte de l'action de la chaleur sur un mélange de valéral, d'alcool amylique et d'acide acétique.

— **Encycl.** Pour préparer le *diamylvaléral*, on fait un mélange de 3 volumes d'alcool amylique, de 1 volume de valéral et de 1 volume d'acide acétique. On chauffe lentement et durant un temps convenable, et l'on obtient un liquide doué d'une odeur qui rappelle à la fois celle de l'alcool amylique et celle du céleri. Ce produit a pour densité 0,849 à + 7° et bout vers 245°.

* **DIANE** s. f. — Planète télescopique, découverte en 1863 par M. Luther, à l'observatoire de Bilk, près de Dusseldorf. La durée de sa révolution sidérale est de 1,550 jours; l'inclinaison de son orbite sur le plan de l'écliptique est de 8° 38′ 42″. Sa distance moyenne au soleil est 2,62, en prenant celle de la terre pour unité.

— Sport. *Prix de Diane*, Prix qui se court le premier jour de la réunion du printemps, à Chantilly, et qui est réservé aux pouliches de trois ans.

Diane, tableau de M. Elie Delaunay (Salon de 1872). La divine chasseresse, fatiguée par la chaleur, s'est enfoncée dans l'ombre familière de sa forêt bien-aimée, vers la source endormie au milieu des fleurs; elle a suspendu aux branches d'un laurier son arc teint de pourpre et son éclatant carquois; elle a jeté sur l'herbe la peau de panthère qui couvrait ses épaules, et, l'un de ses pieds déjà plongé dans l'eau transparente, elle s'apprête à déposer sur le rocher voisin les derniers voiles qui cachaient à la lumière sa beauté virginale; mais elle s'arrête croyant avoir entendu bruire le feuillage; elle se redresse et se retourne à demi, d'un mouvement pudique et hautain, dédaigneux et tranquille; son œil brille d'un noble courroux; sa main est prête à saisir son arc... Malheur à l'indiscret qui aurait espéré surprendre

Phœbé, sœur d'Apollo,
A l'ombre, un pied dans l'eau!

Ce tableau a été beaucoup admiré des connaisseurs à l'Exposition de 1872, où il a fait son apparition. « La *Diane* de M. Delaunay, a dit M. Chaumelin, est la seule déesse du Salon qui soit à la fois vivante et antique. L'artiste a dessiné avec une grande pureté et modelé avec une fermeté rare cette figure jeune et chaste, souple et nerveuse. La tête, de profil, a la beauté fière d'un camée antique. La couleur, lumineuse dans les chairs, est un peu sombre, mais très-harmonieuse dans le fond du paysage. » M. G. Lafenestre a parlé de ce tableau avec un véritable enthousiasme: « L'attitude est vive, claire et simple; mais, dans un sujet semblable, il ne suffit pas de l'attitude; ce qu'il faut encore, c'est le charme dans les colorations, la fermeté dans les contours, la finesse dans les carnations, la décision dans le style; éclat et fermeté, finesse et décision, vous trouverez tout réuni dans cette Diane nerveuse aux formes discrètes. Si vous lui voulez connaître des sœurs, peut-être les rencontrerez-vous à Florence ou à Venise dans les dernières années du XVe siècle; c'est ainsi qu'on y comprenait encore la beauté de la femme, plutôt ferme qu'exubérante, plutôt fière que voluptueuse; par la délicate précision des traits, par le caractère hardiment particulier de la physionomie aussi bien que par l'impression idéale de chaste poésie qu'elle dégage, la *Diane* de M. Delaunay appartient à cette noble famille de femmes déesses, d'une dignité souriante, qui habitent les toiles des Mantegna, des Carpaccio, des Botticelli, des Filippino. On ne saurait dire comment la filiation s'est faite: M. Delaunay est bien M. Delaunay; il ne rappelle, par sa manière libre et sincère, aucun peintre spécial; mais la parenté existe, frappante et touchante, entre le peintre du XIXe siècle et les divins séducteurs du XVe, parenté d'imagination, de sentiment, de goût. » M. Paul Mantz est un des rares critiques qui aient jugé sévèrement l'œuvre de M. Delaunay; selon lui, « le charme manque à cette mythologie; on y sent l'effort et la lutte; la tête n'est pas belle, et M. Delaunay, à le juger par cette étude un peu pénible, n'a qu'un faible sentiment des délicatesses des chairs féminines. » C'est le cas de répéter: *De gustibus et coloribus non est disputandum.*

DIAPHANOGRAPHIE s. f. (di-a-fa-no-gra-fî — de *diaphane*, et du gr. *graphô*, je décris). Art d'écrire ou de dessiner en suivant le modèle trait pour trait sur une feuille au travers de laquelle on peut le voir.

DIAPHRAGMER v. a. ou tr. (di-a-fra-gmé — rad. *diaphragme*). Munir d'un diaphragme: DIAPHRAGMER *un télescope.*

DIAPRERIE s. f. (di-a-pre-rî — rad. *diaprer*). Syn. de DIAPRURE.

DIARACHINE s. f. (di-a-ra-chi-ne). Substance qu'on obtient en chauffant la monarachine et l'acide arachique avec un peu d'eau. Sa formule est $C^{86}H^{86}O^{12}$.

DIASOME s. m. (di-a-so-me). Entom. Syn. de CHIRON.

DIASPOROMÈTRE s. m. Syn. de DIASPORAMÈTRE. V. ce dernier mot, au tome VI du *Grand Dictionnaire.*

DIASTASIQUE adj. (di-a-sta-zi-ke — rad. *diastase*). Chim. Qui se rapporte à la diastase.

DIASTIMOMÉTRIQUE adj. (di-a-sti-mo-mé-tri-ke — du gr. *diastêma*, interstice). Qui sert à mesurer de très-petits interstices.

DIATRIBEUR s. m. (di-a-tri-beur — rad. *diatribe*). Auteur de diatribes; celui qui fait une diatribe.

* **DIAZ DE LA PENA** (Narcisse-Virgile), peintre français. — Ce brillant artiste est mort à Menton le 18 novembre 1876. « Peintre charmant, à la palette exquise, comme a dit Meissonier, Diaz fut un excellent cœur, une sorte de bourru bienfaisant, prompt à s'émouvoir, à s'attendrir. Il adorait ses enfants, dit M. Charles Blanc. Il eût donné à sa fille tous les trésors de Golconde. Il était fier d'avoir pour fils le jeune compositeur qui a fait jouer à l'Opéra la *Coupe du roi de Thulé*. Il aimait d'une particulière tendresse Emile Diaz, son autre fils, qu'il soupçonnait atteint de phthisie et qui est mort à la fleur de l'âge. Diaz était un caractère tout d'une pièce, un artiste indisciplinable, impuissant à comprendre ce qui n'était pas conforme à son tempérament. Ingres était sa bête noire. Sa plus grande admiration était la peinture de Delacroix. Quand il voyait un tableau de ce prince des coloristes, il se signait; il faisait le signe de la croix, suivant sa propre expression. L'imprévoyance, la prodigalité, la croyance au lendemain, une âme des plus généreuses, cachée sous des manières fantasques et souvent rudes: c'étaient là les traits distinctifs de son humeur ultra-méridionale. »

A partir de 1859, Diaz n'avait plus rien exposé aux Salons de peinture. Tout enfant, il avait été piqué par une vipère et on avait dû lui faire l'amputation d'une jambe.

DIAZOTOLUÈNE s. m. (di-a-zo-to-lu-è-ne). Chim. Composé, encore connu sous le nom d'AZOTOLUIDINE, qui se forme dans l'action de l'acide azoteux sur la toluidine.

DIBARADANÉ s. m. (di-ba-ra-da-né). Dans la religion indoue, Cérémonie journalière qui fait partie du poutché, et qui consiste à faire l'offrande du feu.

DIBBLE s. m. (di-ble — mot anglais). Instrument d'agriculture inventé en Angleterre, et qui sert à marquer la place où doivent être posés les tubercules ou les semences pour obtenir des plantations parfaitement régulières.

DIBENZYLAMINE s. f. (di-bain-zi-la-mi-ne). Chim. Base qui résulte de la substitution de 2 benzyles à 2 atomes d'hydrogène dans de l'ammoniaque.

DIBENZYL-PHOSPHINE s. f. Chim. Ammoniaque composée renfermant du phosphore substitué à l'azote, et dont 2 atomes d'hydrogène sont remplacés par du benzyle.

DIBENZYLTOLUIDINE s. f. (di-bain-zil-to-lu-i-di-ne). Chim. Dérivé dibenzylique de la toluidine.

DIBROMANTHRAQUINONE s. f. (di-bro-man-tra-ki-no-ne). Chim. Dérivé dibromé de l'anthraquinone.

DIBROMOPYRUVIQUE adj. (di-bro-mo-pi-ru-vi-ke). Chim. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide pyruvique par la substitution de 2 atomes de brome à 2 atomes d'hydrogène. V. PYRUVIQUE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire.*

DIBROMOTARTRATE s. m. (di-bro-mo-tar-tra-te). Chim. Sel de l'acide dibromotartrique.

DIBROMOTARTRIQUE adj. (di-bro-mo-tar-tri-ke). Chim. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide tartrique par la substitution de 2 atomes de brome à 2 atomes d'hydrogène. Cet acide est décrit au mot TARTRIQUE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*, p. 1494.

DIBROMOTOLUIDINE s. f. (di-bro-mo-to-lu-i-di-ne). Chim. Dérivé dibromé de la toluidine.

DIBUTYL-PHOSPHINE s. f. (di-bu-til-fo-sfi-ne). Chim. Base organique phosphorée qui résulte de la substitution de 2 radicaux butyle à 2 atomes d'hydrogène dans l'hydrogène phosphoré, et qu'on peut considérer comme de la butylamine dont l'azote est remplacé par du phosphore.

DIBUTYL-PHOSPHINIQUE adj. (di-bu-til-fo-sfi-ni-ke). Chim. Se dit de l'acide qui résulte de l'oxydation de la dibutyl-phosphine. Cet acide est monoatomique et monobasique.

DIBUTYRINE s. f. (di-bu-ti-ri-ne — du préf. *di*, et de *butyrine*). Chim. Une des trois combinaisons que forme l'acide butyrique avec la glycérine. Elle est représentée par la formule

$$C^{22}H^{22}O^{12} = 2C^6H^8O^4 + C^8H^8O^6 - 2HO.$$

DIBUTYRIQUE adj. (di-bu-ti-ri-ke). Chim. Qui se rapporte à la dibutyrine.

DICÆOMA s. m. (di-sé-o-ma). Bot. Syn. de PUCCINIE.

DICA-PETIT (Marie-Joséphine PETIT, dite), artiste dramatique française, née vers 1848. Elle débuta à Paris en mars 1868, dans un drame de Félicien Mallefille, *Glenarvon* ou les *Puritains de Londres*, à la Porte-Saint-Martin. Au même théâtre, elle se fit remarquer dans *Nos ancêtres*, d'Amédée Roland; mais ses succès furent arrêtés par la faillite de la direction. Heureusement les artistes ne voulurent pas rester sous le coup de la triste situation qui leur était faite; ils louèrent la salle du Théâtre-Italien, et, le 4 juin 1868, ils jouèrent *Madame de Chamblay*, d'Alexandre Dumas. Dica-Petit montra dans le rôle de l'héroïne de ce grand drame une ampleur de talent qu'on ne lui connaissait pas encore. Engagée ensuite à l'Ambigu, elle y fit plusieurs créations dans des pièces qui n'eurent malheureusement aucun succès, telles que le *Sacrilége* de MM. Barrière et Beauvallet, la *Princesse rouge* d'Edouard Plouvier, la *Famille des gueux* de Jules Claretie, les *Quatre Henri* de Léon Beauvallet, *Richelieu à Fontainebleau* de Jules Dornay et Maurice Coste.

M. Touroude, qui venait de remporter un grand succès dans le *Bâtard*, à l'Odéon, faisait représenter à l'Ambigu son drame la *Charmeuse*. La Charmeuse, ce fut Mlle Dica-Petit, qui mérita bien ce titre par la grâce de sa personne, par ses allures pleines de distinction.

Après avoir joué le drame à Bruxelles pendant quelques mois, Mlle Dica-Petit revint à Paris, joua au Châtelet, dans le *Miracle des roses*, puis à la salle Ventadour. Elle fut engagée avec Mme Tholer, de la Comédie-Française, pour l'un des rôles des *Deux reines* de Legouvé.

La création la meilleure de Dica-Petit fut celle de *Thérèse Raquin*. Dans cet étrange drame, où, à côté d'imperfections monstrueuses, se trouvaient les plus grandes qualités scéniques et les situations les plus émouvantes, elle fut pathétique, terrible, effrayante, en quelque sorte. « Dans ce drame brutal de *Thérèse Raquin*, dit M. Félix Jahyer, elle joua un rôle véritablement tragique. Vouée à traîner sa vie côte à côte avec un assassin, rivée à un mort, consumée par son crime, nous voyons cette jeune femme blonde, chez qui nous avions rencontré de préférence et à l'ordinaire l'émotion contenue, l'élégance et la simplicité, prendre soudain des allures altières qu'elle sut rendre poétiques. »

Mlle Dica-Petit s'est ensuite fait applaudir dans les *Deux orphelines*, drame joué à la Porte-Saint-Martin, et plus tard dans le rôle de Nadége des *Exilés.*

DICARPÉE s. f. (di-kar-pé — du préf. *di*, et du gr. *karpos*, fruit). Bot. Syn. de LIMÉOLE.

* **DICELLE** s. f. — Entom. Syn. de SCHÉMATIZE.

* **DICENTRE** s. m. (di-san-tre — du gr. *dis*, deux fois; *kentron*, aiguillon). Bot. Genre de plantes, de la famille des fumariacées, comprenant des espèces herbacées de la Sibérie et de l'Amérique du Nord

DICÈS s. m. (di-sèss). Entom. Syn. d'HYCLEE.

DICHÉLOSTYLE s. f. (di-ké-lo-sti-le — du gr. *dichêlos*, fourchu; *stulos*, style). Bot. Syn. de FIMBRISTYLE.

DICHLORANTHRAQUINONE s. f. (di-klo-ran-tra-ki-no-ne). Chim. Dérivé dichloré de l'anthraquinone.

DICHLORHARMINE s. f. (di-klo-rar-mi-ne — du préf. *di*, de *chlore*, et de *harmine*). Chim. Corps obtenu en traitant la harmine, en présence de l'acide chlorhydrique, par le chlorate de potasse.

DICHLORHYDROPHLORONE s. f. (di-klo-ri-dro-flo-ro-ne). Chim. Composé qui résulte du remplacement de 2 atomes d'hydrogène par 2 atomes de chlore dans l'hydrophlorone. Comme l'hydrophlorone, dont il dérive, ce corps a été décrit au mot PHLORONE, tome XII du *Grand Dictionnaire.*

DICHLORHYDROQUINONE s. f. (di-klo-ri-dro-ki-no-ne). Chim. Composé qui résulte du remplacement, dans l'hydroquinone, de 2 atomes d'hydrogène par 2 atomes de chlore.

DICHLOROPHLORONE s. f. (di-klo-ro-flo-ro-ne). Chim. Composé qui résulte du remplacement, dans la phlorone, de 2 atomes d'hydrogène par 2 atomes de chlore. Ce corps a été décrit au mot PHLORONE, tome XII du *Grand Dictionnaire.*

DICHLOROPIPÉRONAL s. m. (di-klo-ro-pi-pé-ro-nal). Chim. Produit de substitution chloré du pipéronal ou aldéhyde pipéronylique, qui renferme 2 atomes de chlore. V. PIPÉRONAL, tome XII du *Grand Dictionnaire.*

DICHLOROPIPÉRONYLIQUE adj. (di-klo-ro-pi-pé-ro-ni-li-ke). Se dit d'un acide qui résulte de l'action de l'eau sur un chlorure qui résulte de l'action du perchlorure de phosphore sur le chlorure pipéronylique, formé lui-même par l'action du perchlorure de phosphore sur l'acide pipéronylique. V. PIPÉRONAL, au tome XII du *Grand Dictionnaire.*

DICHLOROQUINHYDRONE s. f. (di-klo-ro-ki-ni-dro-ne). Chim. Composé qui dérive de la quinhydrone par la substitution de 2 atomes de chlore à 2 atomes d'hydrogène. Ce corps, ainsi que la quinhydrone dont il dérive, est étudié et décrit au mot QUINONE, tome XIII du *Grand Dictionnaire*, p. 556.

DICHLOROQUINONE s. f. (di-klo-ro-ki-no-ne). Chim. Composé qui dérive de la quinone par la substitution de 2 atomes de chlore à 2 atomes d'hydrogène. Comme les autres quinones chlorées, la dichloroquinone est décrite au mot QUINONE. V. QUINONE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire*, page 554.

DICHLOROSALICINE s. f. (di-klo-ro-sa-li-si-ne). Chim. Composé qui dérive de la salicine par la substitution de 2 atomes de chlore à 2 atomes d'hydrogène. Ce corps est décrit au mot SALIRÉTINE, t. XIV du *Grand Dictionnaire*, p. 121.

DICHLOROXYLÈNE s. m. (di-klo-ro-ksi-lè-ne). Chim. Produit de substitution qui provient du xylène par le remplacement de 2 atomes d'hydrogène par 2 atomes de chlore.

— **Encycl.** Le *dichloroxylène*

$$C^8H^8Cl^2 = C^6H^2Cl^2 \left\{ \begin{array}{l} CH^3 \\ CH^3 \end{array} \right.$$

prend naissance lorsqu'on fait passer du chlore à travers du xylène renfermant des traces d'iode. On purifie le produit par la voie des distillations fractionnées. Ce corps cristallise en lamelles blanches, fond à la température de la main et bout à 222°. L'alcool et la benzine le dissolvent facilement. L'acétate et le cyanure potassique sont sans action sur le *dichloroxylène*, même à 120°. Le sodium le décompose en donnant naissance à un hydrocarbure qui n'a point été examiné jusqu'à ce jour.

On obtient le même composé ou un composé isomère mêlé d'un composé monochloré dans le mode de préparation indiqué plus haut; il se dépose alors en cristaux lorsqu'on soumet à l'action d'un mélange réfrigérant les portions qui passent à la distillation entre 230° et 250°. On le purifie par pression et on le fait ensuite cristalliser dans une grande quantité d'éther ou d'un mélange d'alcool et d'éther. Les cristaux sont larges, transparents et brillants. Le *dichloroxylène* fond à 100° et se prend par le refroidissement en une masse rayonnée.

Le trichloroxylène $C^8H^7Cl^3$ se produit facilement lorsqu'on fait passer du chlore à travers du xylène renfermant de l'iode en dissolution, et cela jusqu'au moment où la masse devient solide. Il bout entre 254° et 256°. Le trichloroxylène cristallise alors en aiguilles blanches, soyeuses, facilement solubles dans l'alcool et dans la benzine à chaud, peu solubles dans les mêmes liquides à froid.

DICHOSME s. m. (di-ko-sme). Bot. Syn. d'AGATHOSME.

DICHOTOMIQUEMENT adv. (di-ko-to-mi-ke-man — rad. *dichotomique*). Avec bifurcation, en se divisant et subdivisant de deux en deux.

DICHOTOPHYLLE s. m. (di-ko-to-fi-le — du gr. *dicha*, en deux; *phullon*, feuille). Bot. Syn. de CÉRATOPHYLLE.

* **DICKSON** (Samuel-Henri), physiologiste américain. — Il est mort en 1866.